



Édition du lundi 27 avril 2026

Le journal du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Outaouais (SEECO)
Le journal qui se fait attendre comme le printemps!

QU'OSSA DONNE TOUT ÇA ?

Il nous arrive toutes et tous parfois de faire un pas de côté ou de prendre de la distance par rapport à ce que nous vivons, et de nous dire : qu'ossa donne tout ça? Cette question, elle est normale, saine, voire nécessaire dans le monde syndical dans lequel nous évoluons, peu importe nos opinions et allégeances.

Cette question permet aussi de mieux comprendre les tenants et aboutissants de notre contrat de travail (notre convention collective), de nous faire une opinion sur l'actualité syndicale et politique, de comprendre les discours de la direction d'une autre façon et de guider, nuancer et influencer nos actions et nos engagements.

Un syndicat, qu'ossa donne ?

C'est la fameuse question qu'on nous pose régulièrement, notamment lors de repas en famille à différentes occasions spéciales, souvent accompagnée de remarques désobligeantes remplies de préjugés qui cachent très mal l'ignorance de ceux et celles qui la posent. Pour y répondre de façon brève et simple, un syndicat, ça donne un pouvoir commun à un groupe de personnes, employées et employés (que l'on appelle souvent le contre-pouvoir), des conditions de travail claires et respectueuses ainsi qu'une rémunération juste et progressive. Ça donne un contrat de travail régi par des clauses et des balises né-

gociées sérieusement, et des moyens d'en assurer son respect. Ça donne aussi un réseau de soutien professionnel et fort en cas de problème, un moyen d'assurer le respect des droits de chaque membre et une lutte déterminée pour les progrès sociaux.

Si cela n'arrive pas à vous convaincre, essayez d'imaginer votre contrat de travail s'il avait été rédigé seulement par la partie patronale, et si les syndicats n'exis-

taient pas... Quel serait votre salaire et qui l'aurait déter-

Suite de l'article en page 2

NOS ARTICLES

Qu'ossa donne tout ça ?	1
Résumé de l'AG du 22 avril 2026	3
Des hommages à taux variables...	5
Nouvelles du monde syndical	6
Nouvelles locales	8
Spectacle des Griffes à Félix-Leclerc.	9
Les petites annonces du SEECO	10
Du côté du Comité Queer	11
International	11
Les bons coups	13
Courrier des membres	14
Concours	14

Suite de la une...

miné? Comment? Qui vous défendrait lors d'une plainte d'une personne étudiante mécontente de sa note? Est-ce qu'on vous consulterait pour rédiger la PIEA ? Combien d'étudiantes et d'étudiants seraient assis dans votre classe? Combien de temps auriez-vous pour préparer vos cours? Auriez-vous des congés de maladie? Est-ce que les parents pourraient avoir un congé pour « rester à la maison avec le nouveau-né »? Quelles autres tâches connexes devriez-vous faire en plus de votre travail? Votre salaire serait-il établi selon votre scolarité et votre expérience? Pourriez-vous vous exprimer librement? Pourriez-vous enseigner dans un petit programme d'études sans craindre sa fermeture? Etc. Pensez-y...

Aller aux AG, qu'ossa donne ?

Une autre bonne question qu'on entend souvent, surtout en période de correction...

Avant de répondre à la question, il faut savoir que l'AG du SEECO est une instance démocratique qui est composée de ses membres, dans notre cas, les membres du SEECO. « Notre syndicat est administré par le Comité exécutif, sous l'autorité suprême de l'Assemblée générale » (statuts et règlements, page 10). En d'autres mots, l'AG, c'est le boss de l'Exécutif.

Une AG, ça donne une vie syndicale active, transparente, démocratique et saine, car c'est en assemblée que :

- Des informations, des actualités, des orientations et des intentions sont partagées et discutées;
- Des décisions de toutes sortes sont prises;
- Des consultations ayant des effets ou des impacts sur notre travail ont lieu;
- Des votes concernant des actions militantes ou des grèves sont tenus.

Assister à une AG, c'est prendre part à la vie syndicale de notre lieu de travail, se l'approprier et ainsi influencer les décisions qui nous affectent toutes et tous au quotidien. Assister à une AG, c'est prendre part à la démocratie. Ne pas y assister est l'inverse... ou presque. Une chose est certaine, ne pas y assister, c'est laisser les autres décider à notre place... Bien sûr, pour certaines personnes, ça peut devenir lourd, voire impossible d'assister à toutes les AG. Rassurez-vous, ce texte n'a pas l'objectif de vous culpabiliser. Mais sachez que vous pouvez toujours vous référer à la section « dates importantes » du [site web du SEECO](#) afin de planifier votre agenda et vous recevez les avis de

convocation des AG toujours une semaine avant la tenue des celles-ci, donc le mercredi précédent, vous pouvez alors consulter l'ordre du jour, ce qui vous permettra de prendre une décision concernant votre présence. Des sujets peuvent vous interpeller davantage que d'autres, et nous le comprenons bien. Cela dit, chères et chers collègues, vous êtes toujours les bienvenus.

P.S. Si jamais une personne cadre lisait ce journal syndical, par curiosité personnelle ou par mégarde, il faut savoir que NON, les cadres ne sont pas admis en AG syndicale. Et non, c'est non!

Participer à un comité, qu'ossa donne?

Plusieurs comités sont formés au Cégep de l'Outaouais, ayant tous des vocations différentes. Certains comités sont institutionnels, c'est-à-dire qu'ils sont composés aussi de membres appartenant à d'autres corps d'emploi que l'enseignement, tandis que d'autres comités sont exclusifs aux membres du SEECO. La liste des comités ainsi que les explications se trouvent sur notre site internet : [Élections | SEECO](#)

Les élections pour les comités se font lors de l'assemblée générale annuelle. Cette année, cette AGA se tiendra le lundi 11 mai, à 18h00. Cependant, il est possible de joindre un comité pendant l'année. Pour cela, il faut simplement se faire élire pendant une AG (une autre bonne raison d'y aller...).

Participer à un comité, c'est mettre son grain de sel dans la vie du Cégep. C'est influencer des décisions, organiser des activités de toutes sortes, conseiller ou contredire la direction (ça, c'est particulièrement l'fun), proposer et instaurer des changements, modifier, réorienter ou bloquer un projet qui nous paraît non pertinent ou farfelu (que vous vient-il en tête en lisant ceci???), travailler pour faire respecter des droits humains, prévenir des situations fâcheuses, manifester son mécontentement et être actif plutôt que de chialer passivement, discuter de sujets d'actualités avec d'autres enseignantes et enseignants, etc.

En conclusion, qu'ossa donne tout ça? Ça donne un cégep plus à notre image ! Ça donne un cégep humain, rempli de bonnes valeurs humaines et axé sur l'éducation !

En complément d'information, vous pouvez lire cet article publié dans La Presse le 16 avril dernier. [Les syndicats sont les fers de lance de gains sociaux » | SEECO.](#)

RÉSUMÉ DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 avril 2026

MOT DU PRÉSIDENT

Le président du SEECO a ouvert l'assemblée, qui se voulait très chargée en raison des nombreuses politiques institutionnelles à traiter, en rappelant qu'en ce 22 avril, nous étions le Jour de la Terre. Il considérait opportun de souligner la paradoxale décision du ministère de l'Environnement de choisir cette journée pour réduire le financement du réseau de suivi de la qualité des cours d'eau. Il a invité les membres à se mobiliser sur cet enjeu et sur beaucoup d'autres en participant aux manifestations prévues le 1er mai à la Place de la Cité, à Gatineau, ainsi que le 2 mai, dans le cadre d'une manifestation nationale, à Montréal.

Il a ensuite tenu à présenter ses excuses pour l'envoi tardif de certains documents de l'assemblée générale, précisant que cette situation était attribuable à des délais hors du contrôle de l'Exécutif.

Le président est également revenu sur l'envoi d'une lettre conjointe adressée à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'administration du Cégep, signée par les présidences des instances syndicales du Cégep. Cette démarche visait à dénoncer un climat d'instabilité marqué par un important roulement au sein de la direction, identifié comme un facteur de risque tant pour l'organisation que pour les individus. Il a notamment évoqué certaines situations préoccupantes, dont la suspension d'un membre de la direction pour des motifs qui seraient liés à la loyauté envers la direction.

Il a souligné que plusieurs membres du personnel, incluant des directions, des coordinations départementales et des enseignantes et enseignants, lui ont informellement exprimé des préoccupations de tous ordres concernant la haute direction. Des impacts concrets sur les activités pédagogiques, notamment les projets internationaux, ont également été mentionnés.

En réponse à cette lettre, la présidente du conseil d'administration a indiqué que ces enjeux relevaient des ressources humaines. La direction des ressources humaines, pour sa part, a annoncé la mise en place d'un processus d'enquête distinct qui serait confié à

un comité.

ACCUEIL DES NOUVELLES ET DES NOUVEAUX

L'Assemblée a accueilli une nouvelle membre du personnel enseignant en la personne d'Isabelle Noreau (Design d'intérieur).

ENTENDU EN AG

Comme je fais beaucoup de formations, je sais que la compétence des profs est en baisse.

Un enseignant qui perd foi en la race enseignante...

Le SEECO lui souhaite la bienvenue.

ÉLECTIONS

Kathleen Carter a été élue au comité de sélection des projets pédagogiques.

Par ailleurs, l'ensemble des membres de l'Exécutif du SEECO ont annoncé leur intention de solliciter un autre mandat lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

MODIFICATION DU NOM DU COMITÉ 2SLGBTQIA+

Une proposition visant à modifier le nom du comité 2SLGBTQIA+ pour adopter l'appellation « Comité Queer » a été discutée et adoptée à l'unanimité.

CONSULTATIONS

Politique sur la santé et sécurité au travail (SST)

L'Assemblée a discuté du projet de mise à jour de la Politique sur la santé et la sécurité au travail, laquelle n'avait pas été révisée depuis 2010. Les échanges ont permis de souligner l'évolution significative des enjeux au cours des dernières années, notamment en ce qui concerne la reconnaissance des risques psychosociaux au travail.

Plusieurs interventions ont insisté sur l'importance d'intégrer explicitement un programme de prévention, qui pourrait par ailleurs répondre à des obligations prévues par la législation en vigueur. L'Assemblée a également souligné la nécessité que la politique reflète adéquatement la réalité du personnel enseignant, notamment en ce qui concerne la charge de

travail, les conditions d'exercice et les facteurs de stress liés à la profession.

L'ensemble des commentaires formulés par l'Assemblée sera transmis à la direction.

Règlement relatif à l'utilisation du parc informatique et multimédia

À propos de cette politique, les discussions ont porté sur plusieurs aspects du projet de règlement, suscitant de nombreuses réactions de la part des membres.

Des préoccupations ont été exprimées quant à certaines dispositions jugées trop restrictives, notamment en ce qui concerne l'utilisation de la cybersécurité comme justification pour limiter l'accès à certains outils ou logiciels. Plusieurs interventions ont mis en garde contre une approche perçue comme excessivement axée sur la gestion du risque, au détriment des besoins pédagogiques.

L'assemblée a notamment soulevé :

- La nécessité de reconnaître le potentiel pédagogique de certains outils et jeux interactifs ou éducatifs ;
- l'importance de maintenir une certaine souplesse quant à l'utilisation de contenus audio et vidéo dans un contexte professionnel ;
- les difficultés d'application liées à l'établissement de listes de sites web autorisés ;
- la pertinence de restreindre l'accès aux sites qui n'impliquent pas de collecte de données sensibles ou institutionnelles.

Des incohérences entre certains articles du règlement ont également été relevées, de même que des réserves concernant certaines mesures proposées, notamment l'obligation de formations annuelles supplémentaires et la fréquence des changements de mots de passe, dont l'efficacité a été remise en question.

L'ensemble des commentaires formulés par l'Assemblée sera transmis à la direction.

Directive sur l'utilisation de l'intelligence artificielle générative

Les membres ont d'abord formulé des observations sur la forme du document, jugé comme étant écrit dans un style plutôt repoussant. L'usage prédominant

de listes à puces, au détriment de formulations complètes, a été identifié comme un élément nuisant à la clarté et à la portée de la directive.

Plusieurs suggestions ont été formulées afin d'améliorer la rédaction, notamment en ajoutant des précisions

à certaines sections et en indiquant clairement que les exemples présentés ne constituaient pas des listes exhaustives. Il a également été suggéré de mieux structurer le document afin de

faciliter son appropriation par le personnel enseignant.

Sur le fond, un consensus s'est dégagé quant à la pertinence d'encadrer l'utilisation de l'intelligence artificielle générative. Les discussions ont principalement porté sur la nécessité d'établir des balises claires, tout en évitant une approche trop prescriptive qui pourrait nuire à l'autonomie professionnelle.

Balises sur l'utilisation de l'intelligence artificielle en contexte pédagogique

Les échanges ont fait ressortir plusieurs questionnements, notamment en ce qui concerne le caractère potentiellement obligatoire de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les pratiques pédagogiques.

L'Assemblée a insisté sur l'importance de préserver l'autonomie professionnelle des enseignantes et des enseignants, en évitant d'imposer l'usage de ces outils, sauf dans les cas où leur utilisation serait directement liée aux compétences à développer dans un programme.

ENTENDU EN AG :

Ça va pas ben dans' cabane !

-Une autre enseignante qui perd foi en la race collégiale...

Il a également été souligné que, bien que les compétences liées à l'intelligence artificielle soient actuellement peu présentes dans les programmes, il demeure pertinent d'anticiper leur évolution future.

PAROLES AUX REPRÉSENTANTES ET AUX REPRÉSENTANTS DES COMITÉS

À titre d'enseignant siégeant à la CÉ, Christian Bernier a dressé l'historique concernant la demande d'autorisation du nouveau programme de Physiothérapie, que la CÉ a recommandée en 2022. Il a rappé-

lé que les contraintes liées aux espaces physiques et aux ressources disponibles constituent désormais un enjeu majeur qui vient considérablement changer le contexte. Certaines et certains ont souligné les limites des partenariats externes souhaités par la direction en rappelant la complexité des relations avec le CISSSO dans le cadre des stages en Soins infirmiers.

Dans ce contexte, les membres présents ne semblent pas disposés à aller de l'avant avec ce nouveau programme sans garanties suffisantes quant à l'agrandissement et à l'aménagement des espaces.

Plus largement, plusieurs interventions ont insisté sur l'importance de consolider les programmes existants avant d'en développer de nouveaux.

ENTENDU EN AG

Est-ce que je peux retourner à ma place maintenant ?

-Un VP qui ne croyait pas que sa présentation susciterait autant d'interventions...et qui a faim !

Des hommages à taux variables de la part du DG



Maxime Courchesne MAP
Directeur, Service sécurité incendie



Cégep de l'Outaouais
7 ans 8 mois

- **Directeur, direction des ressources matérielles**
CDI à temps plein
mai 2023 - oct. 2025 · 2 ans 6 mois
Gatineau, Québec, Canada · Sur site
- **Directeur des infrastructures physiques et technologiques**
CDI à temps plein
avr. 2022 - mai 2023 · 1 an 2 mois
Gatineau, Québec, Canada
- **Directeur intérimaire CyberQuébec**
CDI à temps plein
févr. 2022 - juin 2022 · 5 mois
Gatineau, Québec, Canada
- **Directeur, Direction des services administratifs**
mars 2018 - avr. 2022 · 4 ans 2 mois
Gatineau, Québec

Hommages

- Une mention spéciale lors du déjeuner de la rentrée;
- Une note de service d'hommage de deux pages, avec un appel d'anecdotes le concernant, le 3 octobre 2025.



Alexandre Mathieu
Directeur des affaires étudiantes et des communications



Cégep de l'Outaouais
20 ans 4 mois

- **Directeur des affaires étudiantes et des communications**
CDI à temps plein
nov. 2024 - aujourd'hui · 1 an 6 mois
Gatineau, Québec, Canada
- **Directeur adjoint des études - SRDP**
CDI à temps plein
juin 2022 - nov. 2024 · 2 ans 6 mois
Gatineau, Québec, Canada
- **Directeur des études (intérim)**
CDD à temps plein
févr. 2024 - juin 2024 · 5 mois
Gatineau, Québec, Canada
- **Directeur adjoint des études**
Temps plein
janv. 2018 - mai 2022 · 4 ans 5 mois
Gatineau, Québec, Canada
- **Enseignant en administration**
août 2007 - déc. 2017 · 10 ans 5 mois
- **Entraîneur-chef Football**
janv. 2006 - déc. 2010 · 5 ans

Hommages

- Une note de service d'hommage de 8 lignes, le 17 avril 2026

NOUVELLES DU MONDE SYNDICAL

Adoption du projet de loi 3: un recul historique pour les droits des travailleuse et des travailleurs

Article rédigé et publié par la CSN, le 2 avril 2026

L'adoption aujourd'hui du projet de loi no 3 par l'Assemblée nationale – qui constitue un recul historique pour les droits des travailleuses et travailleurs et un legs honteux du gouvernement Legault en toute fin de législature – est dénoncée d'une même voix par l'APTS, la CSD, la CSN, la CSQ, la FAE, la FTQ, le SFPQ et le SPGQ.

« Il faut énormément de culot pour s'entêter comme le fait ce gouvernement, alors qu'il n'a plus de premier ministre élu ni d'appui de la population. Sans compter l'absence de consensus social et toutes les mises en garde émises par les organisations syndicales, les organisations de la société civile et les expert•e•s universitaires, qui ont démontré les nombreuses failles de ce projet de loi. L'application du texte adopté créera en effet un carcan administratif aussi inutile qu'insensé pour nos organisations et nos milieux de travail, et la CAQ devra en porter l'entière responsabilité », dénoncent conjointement les porte-paroles Robert Comeau (APTS), Luc Vachon (CSD), Caroline Senneville (CSN), Éric Gingras (CSQ), Mélanie Hubert (FAE), Magali Picard (FTQ), Christian Daigle (SFPQ) et Guillaume Bouvrette (SPGQ).

Cette nouvelle attaque du gouvernement contre les droits des travailleuses et des travailleurs s'ajoute à une longue série de reculs : l'atteinte au droit de grève avec la Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out (Loi 14), qui affaiblit le pouvoir de négociation et la capacité d'améliorer les conditions de travail; l'imposition d'un régime discriminatoire en santé et sécurité du travail dans les réseaux de l'éducation ainsi que de la santé et des services sociaux avec la Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives (Loi 28), les compressions draconiennes dans les services publics ainsi que des réorganisations mal planifiées. Les atteintes aux droits fondamentaux se multiplient. Au bout du compte, c'est le pouvoir collectif des travailleuses et des travailleurs qui est attaqué directement.

« Le gouvernement ne cache même plus son mépris pour les droits des travailleuses et des travailleurs, des personnes les plus vulnérables de notre société et de la classe moyenne. Ce n'est pas en s'attaquant aux associations qui les défendent qu'on va améliorer la qualité de vie de ceux et celles qui en ont besoin. Le projet de loi est adopté, mais nous ne baisserons pas les bras et comptons utiliser tous les moyens à notre disposition pour protéger leurs droits et contrer les politiques antidémocratiques d'un gouvernement en fin de régime. Nous sensibiliserons la population et talonnerons les partis de l'opposition. Ce doit être un enjeu important durant les prochaines élections », ajoutent les porte-paroles.

Le texte de loi adopté sera maintenant analysé en détail par les organisations syndicales, qui évalueront les recours possibles afin d'assurer la protection des droits des travailleuses et travailleurs du Québec.

Source : [Adoption du projet de loi no 3 - Un recul historique pour les droits des travailleuses et travailleurs - CSN – Confédération des syndicats nationaux](#)

Projet de loi 3 adopté !



LES COMPTABLES



LES SYNDICATS

LA CAQ N'A PLUS LA LÉGITIMITÉ DE GOUVERNER LE QUÉBEC

Autrice : Lyne Beaumier et 331 cosignataires

Depuis le début de son deuxième mandat en 2022, la CAQ a pris un virage que nous qualifions de résolulement autoritaire et austéritaire qu'elle n'avait pas annoncé en période électorale. À cela s'ajoute le fait que l'actuelle course à la chefferie du parti couronnera bientôt une personne que le Québec n'a jamais choisie pour devenir première ou premier ministre de la province, un poste dont l'importance commande que la personne l'occupant soit obligatoirement élue dans le cadre d'élections.

Ainsi, à nos yeux, le gouvernement de la CAQ n'a pas la légitimité de gouverner, encore moins celle de saboter les services publics et le filet social comme il le fait, à grands coups de compressions en éducation, en enseignement supérieur, en santé, dans les milieux communautaires et dans les programmes sociaux.

En imposant l'austérité budgétaire, il brime, et de façon disproportionnée, les femmes, la population immigrante et les personnes les plus vulnérables de notre société.

Il menace l'héritage de la Révolution tranquille en prétendant faire de la saine gestion, alors que des fiascos tels que SAAQclic, Northvolt ou le troisième lien prouvent sur une base régulière que le parti peine à gérer les fonds publics, même s'il est composé en grande partie de gens d'affaires.

Le gouvernement de la CAQ n'a pas plus la légitimité de miner la démocratie en tentant d'affaiblir avec des projets de loi qui imposent de nouvelles contraintes aux syndicats notamment, les contre-pouvoirs dont s'est doté le Québec, qui participent à un sain rapport de force et qui constituent un rempart contre les dérives autoritaires. Il n'a pas non plus la légitimité de se donner un pouvoir démesuré en proposant une Constitution rédigée à son avantage.

Par ailleurs, le Québec ne peut plus se permettre un gouvernement qui néglige les besoins de sa population en fait de logements abordables, de prix décents à l'épicerie, d'infrastructures sécuritaires, de soins de santé accessibles et de services éducatifs de qualité, et qui reste sourd à l'alarme écologique qui appelle à une transition environnementale juste pour le bien-être de la population et des générations futures.

Le Québec ne peut plus endosser un gouvernement si incapable d'accomplir le travail pour lequel il a été élu et qui cherche à se tourner vers le privé au détriment du bien collectif en semant la division dans la population, en pointant la population immigrante comme bouc émissaire de tout ce qu'il ne réussit pas à faire fonctionner.

Le gouvernement de la CAQ ne mérite plus le pouvoir que lui a donné le peuple québécois. Il doit mettre fin à la session parlementaire en cours jusqu'à la prochaine période électorale afin de permettre aux électrices et aux électeurs d'avoir réellement leur mot à dire sur ce qu'ils et elles souhaitent pour le Québec d'aujourd'hui et de demain.

[Publiée dans la Presse le 9 avril 2026](#)






MANIFESTATION NATIONALE À MONTRÉAL LE 2 MAI 2026
(4200, avenue du Parc à Montréal)

Transport par autocar (gratuit)

Départ de Gatineau
Heure : 9 h 30
Lieu : 230, boul. Saint-René Est

Départ de Papineauville
Heure : 10 h 15
Lieu : 1952, Côte des Cascades (Tim Hortons)

Inscriptions obligatoires :



(Retour de Montréal vers 15 h)

Personne responsable
Luc Tremblay
819 775-8165
Luc.Tremblay@csn.qc.ca

Des collations et un diner boîte à lunch seront servis dans l'autobus.

NOUVELLES LOCALES

JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES - ACTION MILITANTE

Le 1^{er} avril dernier s'est tenu le dîner de la Journée des droits des femmes. Initialement prévu au mois de mars, l'évènement a dû être reporté en raison de la fermeture du Cégep provoquée par le verglas, comme un clin d'œil de la nature qui nous rappelle que rien n'est jamais acquis. Nous étions donc plusieurs réunies autour d'un couscous végétarien de chez Sachi's, à échanger sur la place des femmes dans la société et dans nos classes. Au fil des discussions, une question s'est imposée : comment soutenir les femmes pour qu'elles occupent pleinement la place qui leur est due, qu'elles fassent entendre leur voix et qu'elles s'expriment sans retenue ? Plusieurs ont soulevé l'importance d'éduquer nos enfants, de leur apprendre à prendre leur place dès le plus jeune âge. Nous avons aussi parlé d'astuces concrètes pour encourager la prise de parole des filles dans nos classes. Ces échanges m'ont amenée à réfléchir plus largement à la place des femmes dans l'espace public, à celles qui osent déranger, sortir des normes et nommer les injustices.

Vous connaissez peut-être déjà des figures comme Martine Delvaux, Léa Clermont-Dion ou Eli San. Dans la continuité de ces réflexions, j'ai eu envie de vous faire découvrir d'autres voix féminines présentes sur les réseaux sociaux : des femmes engagées, qui portent des perspectives féministes et qui participent, chacune à leur manière, à nourrir les discussions et à élargir les perspectives.

Chez nous :

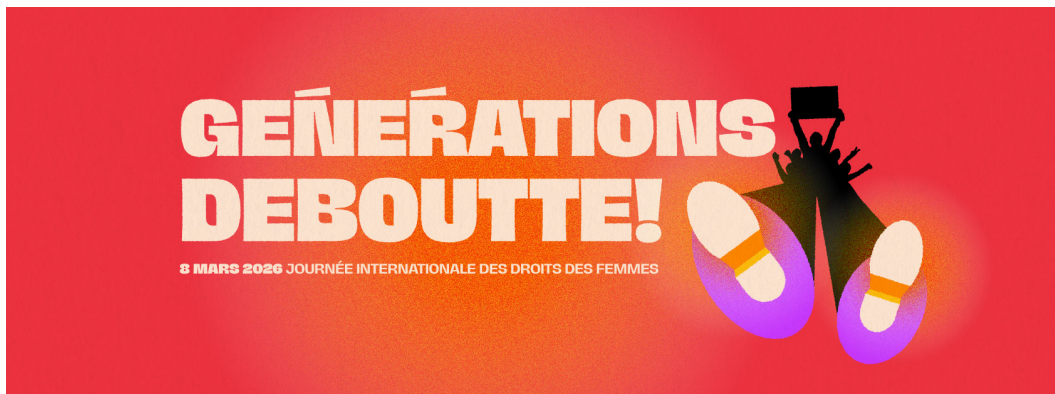
- Coralie LaPerrière, humoriste, autrice et écoféministe. Elle propose un regard à la fois engagé et mordant sur notre époque.
- Poetry Panacée, féministe, végane et doctorante en philosophie. Elle mêle poésie et réflexion critique avec sensibilité.
- Abattoir, « féministe frustrée en tabarnak en quête de tendresse », offre une parole brute et lucide.
- Marie-Élaine Guay, poétesse et essayiste. Elle explore les zones troubles de notre monde, notamment à travers son balado indépendant *Le temps des monstres*.
- Marie-Ève Cotton, psychiatre et autrice. Elle apporte un éclairage précieux à la croisée de la santé mentale et des enjeux sociaux.
- Josiane Cossette, rédactrice, autrice et scénariste. Elle pose un regard aiguisé sur les réalités sociales contemporaines.

En France :

- Salomé Saqué, autrice, journaliste et animatrice de l'émission *La politique sur Blast*, un média d'information en ligne. Elle s'intéresse notamment à l'urgence climatique, aux inégalités et aux enjeux économiques avec une approche centrée sur la justice sociale.
- Lumi et Modiie, à travers leur émission *La Débauche*, également sur *Blast*, proposent chaque mois une analyse du monde du travail et de ses représentations dans la société contemporaine.

Aux États-Unis :

- Politics Girl (Leigh McGowan) vulgarise avec énergie et clarté les enjeux politiques américains, rendant acces-



sibles des sujets souvent complexes.

- Heather Cox Richardson, historienne et professeure au Boston College. Elle remet l'actualité en perspective grâce à une lecture rigoureuse des faits et de l'histoire, notamment à travers ses lettres hebdomadaires et ses discussions politiques.

Toutes ces femmes, avec leur voix singulière, participent à faire avancer les réflexions, à nourrir les débats et à ouvrir des espaces d'expression essentiels. Les découvrir, c'est aussi trouver de nouvelles façons de penser, de comprendre et, peut-être, d'agir.

Et vous, quelles sont les femmes qui vous inspirent et que vous aimeriez faire découvrir aux autres ?

P.S. Je vous propose aussi une chanson québécoise du duo Fleur de Peau intitulée « Boys Will Be Boys ». Une pièce percutante qui revendique les droits des femmes à se sentir en sécurité. Un souffle de colère assumée, qui bouscule et libère à la fois. Bonne écoute !

Geneviève Goyer, enseignante
Design d'intérieur

SPECTACLE DES GRIFFEUX À FÉLIX-LECLERC

Le campus Félix-Leclerc a vibré le 1^{er} avril grâce à la musique québécoise jouée par le groupe Les Griffoux, composé de trois musiciens du CO : notre cher président du SEECO et enseignant de français, Christian Bernier, un enseignant en intégration multimédia, Éric Barrette, et un technicien en audiovisuel, Christian Gervais. Les étudiantes et les étudiants ont pu découvrir certains de nos classiques québécois, dont « Journée d'Amérique », « Te v'la » et « Paradis city », et apprécier l'interprétation de nos trois complices.

Bravo, les gars !



Crédit photo : Daniel Tremblay

Enseigner en ligne...



Ce que la société en pense



Ce que ma famille en pense



Ce que mes amis pensent



Ce que j'aimerais...



Plus de temps pour moi



Je pourrais le faire ailleurs?



Ce que veulent mes enfants



Ce que je fais finalement...



Les petites annonces du

SEECO

Les petites annonces de ce numéro ont presque toutes été écrites par les participantes et les participants au concours de l'édition de mars dernier. Merci de votre participation !

Ministre de l'Enseignement supérieur

recherché.e, troisième affichage

Tâches principales : faire bonne figure avant la déconfiture et serrer les mains des chums (encore).

Appelez au Gouvernement du Québec et demandez Christine (finalement). Appelez vite !

Échange

Troquerais chaufferette illégale contre air climatisé en prévision des classes surchauffées.

1-800-g-chaud

Stationnements abordables recherchés

Adressez-vous à : prof tanné.e du retard des étudiants et des étudiantes pour le cours de 8h.



Recherché.e

Céramiste d'expérience pour réparer les pots cassés par la CAQ.

Composez le 1-800-ÉLECTIONS.



À louer

Enseignement supérieur en ruines. Voir votre député.e caquiste local.e pour les détails.



Offre d'emploi : enseignants et enseignantes à tout faire

Suite aux compressions budgétaires, les postes en enseignement se sont vu attribuer de nouvelles tâches connexes. Nouveaux atouts pour l'embauche :

- Conciergerie : videz vous-même vos poubelles et nettoyez vos toilettes après chaque usage (amenez vos produits);
- Technique de laboratoire : faites vous-même votre soutien technique;
- Menuiserie : réparez vous-mêmes les meubles de votre bureau ou des salles de classe;
- Compétences informatiques : résolvez vous-même vos problèmes de connexion;
- Réparation : faites vous-mêmes l'entretien des imprimantes pour le personnel enseignant;
- Déneigement de stationnement : pour les détenteurs de vignettes seulement. L'autonomie professionnelle, jusqu'au bout!



Demandé

Beaucoup d'amour pour filet social malmené. Offrez votre soutien aux syndicats en grève sociale prochainement. Tout espoir est permis.



AVIS

Les profs sont capables de détecter l'utilisation de l'IA. Pas seulement chez les personnes étudiantes...



On recherche

Pusher d'amphétamines pour quand on devra donner des cours jusqu'à 22h.



Concours Semi-Pro de Pingpong

Tous les jours au Cafélix. Apporte ta raquette et tes espadrilles. Activité ludique très sérieuse (parfois plus que les études) cherche personnes participantes. Faire attention aux passantes et aux passants, de même qu'au matériel est optionnel. Donne ton 100% !



Veuillez noter que ce ne sont que des blagues...

DU CÔTÉ DU COMITÉ QUEER

SOUS UN MÊME PARAPLUIE : NOMMER AUTREMENT LA DIVERSITÉ

Afin de mieux servir le corps enseignant et la communauté collégiale, le comité 2SLGBTQIA+ du SEECO portera désormais le nom de Comité Queer. Ce changement vise d'abord à simplifier la manière dont nous désignons la diversité des identités et des expériences liées au genre et à la sexualité.

Le terme queer est aujourd'hui largement utilisé comme terme parapluie pour désigner l'ensemble des personnes dont l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre ne correspond pas aux normes dominantes. Il englobe ainsi une grande variété de réalités — lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans, intersexes, asexuelles, non binaires et bien d'autres — sans avoir à énumérer une liste de plus en plus longue de lettres (UNGEI).

L'un des avantages de ce terme est sa simplicité : un seul mot permet de désigner une diversité complexe

d'identités. En effet, il possède aussi une flexibilité importante. Plusieurs personnes l'adoptent précisément parce qu'il permet de parler de soi sans devoir entrer dans une catégorie précise ou figée. Le terme queer peut donc aussi inclure celles et ceux qui pré-

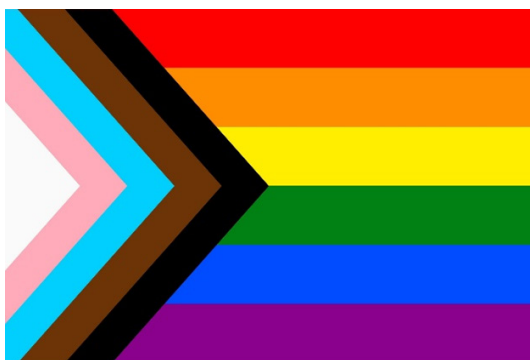
fèrent ne pas se définir par une étiquette spécifique ou dont l'identité évolue au fil du temps.

Historiquement utilisé de manière péjorative, le mot queer a été réapproprié par les communautés concernées et est aujourd'hui souvent employé comme un terme inclusif, rassembleur et affirmatif.

En adoptant l'appellation Comité Queer, nous souhaitons privilégier un terme à la fois simple, inclusif et ouvert, qui reflète la diversité des réalités vécues dans notre communauté universitaire.

Emma Vicuna pour le Comité Queer du SEECO

[Visitez notre site renouvelé](#)



INTERNATIONAL - ODE AUX PROJETS DE VOYAGE PÉDAGOGIQUE

Depuis plusieurs années, les personnes étudiantes finissantes en design d'intérieur participent à un voyage pédagogique à l'international. Bien plus qu'une tradition, ce projet s'est imposé comme un pilier de leur formation. De Chicago à Paris, en passant par Bruxelles, Miami et Barcelone, ces destinations incarnent des pôles vibrants de création et d'innovation en design.

Ces séjours sont des expériences pédagogiques structurantes, où l'apprentissage prend vie hors des murs de la classe. En visitant des firmes de design et d'architecture reconnues et des salles d'exposition de produits innovants, les personnes étudiantes plongent au cœur du milieu professionnel. Ces expériences leur permettent de découvrir des environnements de travail réels, de mieux comprendre les pratiques de l'industrie et d'interagir directement avec des professionnelles et des professionnels. Les personnes étudiantes observent, questionnent et surtout, comprennent. Elles découvrent ainsi la réalité concrète du métier, ses exigences, ses tendances et ses possibilités.

Cette immersion leur permet également de développer un regard critique et sensible sur les espaces, les matériaux et les pratiques en design d'intérieur. Le contact direct avec les lieux

et les expertes et les experts du milieu transforme leur compréhension du design. Ce qui était abstrait devient tangible, ce qui était théorique devient vécu.

À cette dimension professionnelle s'ajoute une richesse culturelle et architecturale indéniable. Parcourir des villes façonnées par des figures majeures du design et de l'architecture, c'est aussi apprendre à lire l'espace autrement, à situer les pratiques dans leur contexte et à nourrir sa propre démarche créative. Ces expériences marquent durablement le parcours des élèves et influencent leur identité comme futures et futurs designers.

Ce voyage permet de donner du sens à l'ensemble de la formation, en reliant les savoirs acquis à une réalité concrète. Ancré dans la sixième session et directement lié au cours Projet synthèse, porteur de l'ESP, il devient un véritable moteur d'intégration des compétences acquises tout au long du programme. Les observations faites sur le terrain alimentent directement le projet final, renforçant à la fois la pertinence et la profondeur des concepts présentés par les personnes étudiantes.

Mais l'impact de ces voyages dépasse largement le cadre scolaire. Pour plusieurs, il s'agit d'une première expérience à l'international. C'est une ouverture sur le monde, une confrontation à d'autres façons de faire, de penser et de concevoir. C'est aussi une occasion de développer leur autonomie, leur capacité d'adaptation et leur confiance, autant de qualités essentielles à leur future pratique professionnelle.

Ces projets contribuent également au dynamisme et au rayonnement du Cégep de l'Ouataouais. Ils s'inscrivent pleinement dans la mission du Cégep, qui vise à offrir un milieu d'apprentissage axé sur la réussite et adapté aux réalités du monde professionnel. Ils témoignent d'une volonté claire d'offrir une formation actuelle, connectée aux réalités du milieu et tournée vers l'avenir. Ils valorisent le programme, renforcent son attractivité et favorisent le développement de liens avec des actrices et des acteurs du domaine, ici comme ailleurs.

Le corps professoral y trouve aussi un espace de renouvellement. En restant en contact avec les pratiques émergentes et les innovations du secteur, il peut enrichir son enseignement et proposer une pédagogie vivante, ancrée dans le réel. Cela soutient une pédagogie dynamique et actualisée, en lien avec l'évolution du domaine du design.



Nous espérons donc que le moratoire sur les projets de mobilité, mis en place pour la prochaine année scolaire, sera levé le plus rapidement possible afin que les personnes étudiantes puissent à nouveau bénéficier, dans un futur rapproché, de cette expérience hautement enrichissante à leur formation et à leur développement.

Geneviève Goyer
Enseignante en Design d'intérieur

DE LA VISITE DE LYON AU CO

En parlant de projets internationaux partant du Cégep de l'Outaouais... Les voyages pédagogiques vers le CO sont aussi possibles. Du 13 au 17 avril derniers, le département de Techniques de gestion et d'intervention en loisir (TGIL) a reçu deux invitées de l'école Ocellia de Lyon, en France, pour une semaine d'échanges et de découvertes. Les invitées ont offert une conférence sur les formations en animation en France et sur l'éducation populaire, en plus de rencontrer les étudiantes et les étudiants de TGIL dans le cadre des différents projets, et de visiter leurs collaborateurs sur le terrain.



Cette collaboration a commencé par un projet de mobilité enseignante réalisé par Dominique Germain à Lyon, en mai 2025, et s'est poursuivie par deux rencontres pédagogiques virtuelles entre les étudiantes, les étudiants, les intervenantes et les intervenants. La collaboration se poursuivra en 2027 lorsque 3 étudiantes iront passer 4 mois en France pour réaliser le stage 3 de leur formation.

Dominique Germain
Enseignant et coordo des stages en TGIL

Photo : Eva et Rim de Lyon, en visite au FAB LAB de Chelsea, lieu de stage d'Emma (étudiante de deuxième année en TGIL).

LES BONS COUPS

Félicitations à **l'équipe Cinéma**, qui annonce que, pour une 3e année consécutive, la délégation étudiante revient du festival De l'âme à l'écran avec un prix en main pour le documentaire Henri et Béa.

À l'occasion de l'édition 2026 de ce festival, qui s'est déroulé du 20 au 22 mars à Jonquière, le documentaire s'est vu décerner un prix d'importance, soit celui du meilleur montage.

Le film suit un couple, marié depuis 1968, et raconte leurs épreuves interraciales. Alors que l'Alzheimer s'installe dans leur quotidien, leurs gestes révèlent une complicité qui demeure malgré la maladie. Le jury a su reconnaître le court métrage pour sa structure, sa sensibilité, son sujet touchant et sa grande humanité.

Le film a été réalisé en 2026 par Maïka Bigras dans le cadre de **l'option Cinéma du programme Arts, lettres et communication**. La réalisatrice, qui a aussi effectué le montage, a reçu une bourse de 200 \$ décernée par le Cégep de Jonquière.



Félicitations à **Andrée-Ann Pugin** (mathématiques) pour sa nomination à la mention d'honneur de l'AQPC 2026. Le SEECO est fier de toi !

COURRIER DES MEMBRES

Bonjour SEECO,

Nous avons une personne enseignante en congé d'invalidité dont le retour est incertain. Selon l'évolution de sa situation médicale, elle pourrait revenir au milieu de la prochaine session. Je me demande ce qui arrive pour les tâches à ce moment-là.

Merci beaucoup pour votre aide.

Cordialement,

Un enseignant qui aimerait bien avoir une tâche !

Cher membre,

Dans ce genre de situation, une personne est identifiée comme « remplaçante ». Sur son contrat, il y a une mention que son contrat pourrait se terminer au retour de la personne

absente. Plusieurs cas sont possibles :

Il n'existe aucune tâche à temps partiel : c'est la personne ayant le moins de priorité qui est remplaçante.

Il existe une tâche à temps partiel : l'avant-dernière personne sur la liste de priorité pourrait choisir soit la tâche à temps partiel, soit le remplacement.

- *Si elle choisit la tâche à temps partiel, elle est assurée de l'avoir toute la session.*
- *Si elle choisit le remplacement, ça pourrait se terminer si la personne absente revient, car elle reprend sa tâche à temps plein.*

Il n'y a pas d'effet « cascade » sur les contrats, c'est un choix à faire, qui comprends un certain niveau de risque, peu importe l'option choisie.

Cordialement,

RÉPONSES DU DERNIER CONCOURS

Pour notre dernier concours (édition du 23 mars 2026), l'équipe de rédaction du Plus-Mot vous demandait, en vous inspirant des Petites annonces du SEECO, de rédiger une petite annonce. Voir les petites annonces de ce numéro qui présentent plusieurs des idées transmises pour le concours.

Merci à toutes et à tous pour votre participation. **Valérie Aubrais** et **Benoît Béland** gagnent chacune et chacun une carte-cadeau de 25 \$ pour des produits de l'érable de La trappe à fromage.

NOUVEAUX CONCOURS DU PLUS-MOT

Concours réservé aux membres du SEECO.

Pour notre prochain concours, l'équipe du Plus-Mot voudrait connaître vos souhaits pour l'année scolaire 2026 - 2027. Écrivez-nous ! Votre participation pourrait vous faire gagner l'une des deux cartes-cadeaux de 25 \$ du Moca Loca !

Pour participer, envoyez-nous votre réponse avant le mardi 11 mai 2026, 15 h, en cliquant [ici](#).



PENDANT CE TEMPS AU SEECO

Équipe éditoriale:

Catherine Garand, Dominique Germain, Frédéric Ouellet, Pierre-Luc Vallée. Révision et correction: Geneviève Goyer, Christian Bernier et Simon Lespérance. Modératrice de l'Exécutif, Experte de l'archivage et autres tâches pas si connexes: Chrystel « *Du coup, c'est trop tard pour vos bilans !* » Lasson.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce numéro en envoyant des articles et des photos.

Nouvelle Politique sur le contenu généré par l'intelligence artificielle

Depuis le 30 janvier dernier, l'équipe du Plus-Mot s'est dotée d'une nouvelle petite règle concernant le contenu du journal. Les textes demeurent entièrement rédigés sans recours à l'intelligence artificielle, tandis que certaines images peuvent désormais être créées à l'aide de l'IA, principalement pour ajouter une touche visuelle et détendre un peu les pages. Le symbole suivant permet d'identifier les images générées en tout ou en partie par l'intelligence artificielle.



MANDAT DU PLUS-MOT

Le Plus-Mot est écrit par des profs bénévoles pour les membres du SEECO. Le mandat officiel est de « publier des articles portant sur des sujets d'intérêt syndical, social ou autres nous intéressant en tant qu'enseignantes ou en tant qu'enseignants ou qui s'intéressent à l'enseignement. »

(AG du 26 octobre 2016).

NOUVEAU ! ABONNEMENT AU PLUS-MOT

Le Plus-Mot papier peut vous être livré à votre bureau ! Oui oui, à votre bureau ! Il suffit de nous faire savoir votre volonté de recevoir la prochaine édition ainsi que votre numéro de bureau en cliquant [ici](#) (un exemplaire est offert par bureau, nous vous invitons au partage). Ainsi, l'équipe éditoriale du Plus-Mot sera en mesure d'imprimer le nombre de copies répondant aux besoins, sans gaspillage !

PROCHAIN PLUS-MOT

Le Plus-Mot a besoin de vous ! Soumettez idées, articles, photos ou mêmes en tout temps pour la prochaine édition à seeco@cegepoutaouais.qc.ca. Veuillez noter que l'équipe se réserve le droit de corriger et de reformater les articles avant publication. Merci de nous envoyer vos créations à l'avance, une semaine avant la prochaine assemblée générale syndicale.

PARTY DE FIN D'ANNÉE



1er juin 2026 à 17h30
Lieu : Propulsion scène
330, rue Notre-Dame - Gatineau



Détails à venir
(surveillez vos courriels)